

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 20 mars 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Annie FEUILLAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 54 (dont 5 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL – Sandrine ROSIER (suppléante) – Alain GRIOL (suppléant) - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Didier ROUSSELLE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY – Marie-Noëlle ARMAND - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 34

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Sylvie BOREL

Excusés ayant donné pouvoir : 14

Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascale CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Philippe LEDESERT a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Olivier SALIN a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Eliane GAUTHIER - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Développement touristique - Drôme Provençale

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Tourisme

037-2024 Convention triennale (2024 / 2025 / 2026) pour la création d'un Point d'information tourisme à l'épicerie de Vinsobres

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale en vigueur ;

Vu la délibération n° 28-2017 du Conseil Communautaire du 7 février 2017 notifiant la création d'un office de tourisme communautaire sous forme associative ;

Considérant que l'office de tourisme dispose d'un Bureau d'information touristique (BIT) mis à disposition par la Commune de Vinsobres ;

Considérant que, compte tenu de la baisse de fréquentation du Bureau d'information touristique de Vinsobres, depuis plusieurs années, l'Office de tourisme, la commune et la CCBDP réfléchissent pour trouver des solutions permettant de maintenir ce service d'accueil et d'information touristique dans la commune et d'améliorer sa fréquentation ;

Considérant que pour la période 2024-2026, l'ensemble des partenaires souhaite expérimenter l'installation d'un Point d'information tourisme dans les locaux de l'épicerie du village en remplacement du Bureau d'information touristique ;

Considérant que l'objectif de cette installation au sein du commerce est double :

- renforcer sa visibilité et sa fréquentation grâce notamment à sa proximité avec le camping municipal et à une amplitude horaire bien plus importante (ouverture toute l'année notamment) ;
- conforter l'épicerie en apportant un service complémentaire.

Le partenariat entre l'ensemble des organismes fera l'objet d'une convention quadripartite qui précisera les engagements de chaque partie (Office de tourisme, commune, CCBDP et exploitante de l'épicerie).

La convention sera d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} avril 2024. Un bilan global sera fait six mois avant la fin de la convention. Au vu de ce bilan, une nouvelle convention pourra être conclue pour une nouvelle période.

La Communauté de communes s'engagera à dédommager l'exploitante de l'épicerie de Vinsobres pour assurer cette mission d'accueil et d'information et versera une subvention annuelle de 4 200 € à l'épicerie de Vinsobres pour assurer la mission d'information et d'accueil.

L'office de tourisme assurera la formation de l'exploitante et la fourniture et le réapprovisionnement en brochure touristique.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la création d'un Point information tourisme à l'épicerie de Vinsobres en remplacement du Bureau d'information touristique ;

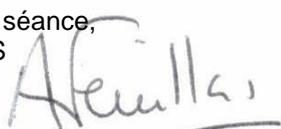
D'APPROUVER le versement d'une subvention de 4 200 € à la SARL LYMA (l'épicerie de Vinsobres) ;

D'AUTORISER le Président à signer la convention (jointe en annexe) ;

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à cette opération ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Annie FEUILLAS



Le Président
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 08/04/2024

Mise en ligne le : 08/04/2024

Ampliation à :